



Laurence Benatar
Consultante Psychosociologue

Et si vous profitiez de vos vacances pour réfléchir à votre carrière ?

Enfin l'été où tous les rêves et perspectives de changement sont possibles pour la rentrée. C'est un moment favorable pour réfléchir, pour faire une pause, rêver, et envisager certains changements. Salariés, demandeurs d'emplois, femmes au foyer, indépendants, chefs d'entreprise, et autres « statuts », vous êtes tous concernés. Oui chacun peut décider d'être heureux à son travail ! Pourquoi continuer à accepter l'ennui, la souffrance, le manque de reconnaissance, le harcèlement ou encore l'indifférence suite à une mise au placard ! Cela est loin d'être une fatalité, vous pouvez agir dès maintenant, pour enfin changer de travail, gagner plus d'argent, de reconnaissance, d'autonomie, de joie !

CPF, VAE, BC : ces lettres ont le pouvoir de booster votre carrière. En France, nous avons à notre portée des dispositifs capables d'envisager une évolution de statut, une reconversion ou création d'entreprise.

Si vous êtes salariés, sachez que vous bénéficiez de plusieurs ressources financières pour prendre en charge une partie ou la totalité de vos projets de formation et d'évolution de carrière de façon autonome et en toute confidentialité ; vous pouvez aussi financer un **bilan de compétences**, par votre CPF - compte d'activité : www.moncompteactivite.gouv.fr

Ce budget peut aussi servir à payer un permis de conduire, une remise à niveau en anglais ou encore une VAE (Validation des Acquis et de l'expérience) : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2401

L'été, source d'inspiration pour changer de métier ?

Demandeurs d'emploi : actions et réflexion pendant l'été !

L'été est aussi une période de transition pour les demandeurs d'emploi, vous aussi vous bénéficiez d'un CPF pour financer votre projet d'évolution de carrière : bilan de compétences, perfectionnement informatique... Votre projet peut être financé entièrement par Pôle Emploi ou bien par votre CPF ou encore en cofinancement. Cela est votre droit, il suffit de prendre contact avec votre conseiller pour en discuter.

Profitez également des ateliers gratuits proposés par Pôle Emploi, l'APEC pour les cadres ou bien les stages thématiques de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), vous pourrez acquérir des connaissances en développement personnel ou bien des compétences précises mais c'est aussi l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, sortir de votre isolement et élargir votre réseau.

Enfin en tant que demandeur d'emploi, vous pouvez aussi décider de créer votre entreprise et d'avoir des aides financières et exonérations de charges grâce à l'ACRE (Aide aux Créateurs et Repreneurs d'Entreprise) : www.economie.gouv.fr/entreprise/accre-acre-aide-creation-reprise-entreprise

Evidemment vous comprendrez que je ne peux pas traiter ici tous les cas et les dispositifs mais j'espère en tout cas vous avoir fait naître de belles perspectives d'évolution.

Bel été à tous et sachez que je suis à votre écoute et peux examiner au cas par cas chaque situation.

Prenez soin de vous !

Laurence BENATAR, psychosociologue

Bilan de compétences – Coaching Emploi – Outplacement (BC+ placement en entreprise)
Bilan d'Orientation (A partir de 16 ans à 21 ans) - 135, Route de la Reine à Boulogne - Sur RdV au 06 64 15 69 39